

Compte rendu Conseil Municipal 24 mars 2022, 20h  
mairie de Baigts de Béarn

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 24 mars 2022, vingt quatre mars deux mille vingt deux, sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN, Maire.

**Date de convocation** : 18 mars 2022

**Présents** : Guy PÉMARTIN, Muriel MARLAT, Elodie CARRASQUET, José FLORES, Benoit DOMERCQ, Sébastien LABISTE, Annie LAFFITTE, Alain DOUCHINE, Vincent LAHITTE, Céline LABASTE, Tiphanie DUBOURG,

**Absents excusés** : CASTELLA Sandrine, Laurent ALCETEGARAY, Christine APESTEGUY, André DOMERCQ (pouvoir José FLORES)

**Secrétaire de séance** : Mme Elodie CARRASQUET

-----

En préambule, Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la clôture de l'exercice 2021 les comptes de gestion, administratifs et l'affectation des résultats des budgets annexes maison des services et multiple rural.

Le compte rendu du conseil municipal du 23 février 2022 est adopté à l'unanimité.

En PJ : une note brève et synthétique du compte administratif 2021 et les présentations synthétiques des comptes administratifs de chaque budget.

-----

## 1/ CLOTURE EXERCICE 2021

- Budget annexe : maison des services

### Compte de gestion :

Le compte de gestion dressé par Mr le comptable supérieur est strictement concordant avec le compte administratif dressé par l'ordonnateur. Il est approuvé à l'unanimité.

### Compte administratif :

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Muriel MARLAT vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Le compte administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître les résultats suivants :

### **SECTION INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévu :	20901.71	
	Réalisé :		20100.76
	Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévu :		20901.71
	Réalisé :		9 830.71



**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Reste à réaliser : 0,00

Dépenses	Prévu :	17 684.66
	Réalisé :	6345.75
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	17 684.66
	Réalisé :	17650.58
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-10270.05
Fonctionnement :	11304.83
Résultat global :	1034.78

Sous la présidence de Madame Marlat, le compte administratif 2021 du budget annexe Maison des Services est adopté à l'unanimité des présents.

**Affectation du résultat**

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	11304.83 €
- un excédent reporté de :	1034.78 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	10 270.05 €
- un déficit d'investissement de :	10270.05 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT</b>	<b>11304.83 €</b>
<b>AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)</b>	<b>10270.05 €</b>
<b>RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)</b>	<b>1034.78 €</b>
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT</b>	<b>10270.05 €</b>

- 
- Budget annexe : Multiple rural

**Compte de gestion :**

Le compte de gestion dressé par Mr le comptable supérieur est strictement concordant avec le compte administratif dressé par l'ordonnateur. Il est approuvé à l'unanimité.

**Compte administratif :**

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Muriel MARLAT vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Présentation est faite du compte administratif de l'exercice 2021 qui fait apparaître les résultats suivants :

**SECTION INVESTISSEMENT**



9756.83	Dépenses	Prévu :	
		Réalisé :	5836.83
		Reste à réaliser :	0,00
	Recettes	Prévu :	9756.83
		Réalisé :	8285.91
		Reste à réaliser :	0,00

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	Dépenses	Prévu :	12 479.35
		Réalisé :	7 181.53
		Reste à réaliser :	0,00
	Recettes	Prévu :	12 479.35
		Réalisé :	17 726.59
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	2449.08
Fonctionnement :	10545.06
Résultat global :	12994.14

Sous la présidence de Madame Marlat, le compte administratif 2021 du budget annexe multiple rural est adopté à l'unanimité des présents. Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

#### Affectation du résultat

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	10 545.06
- un excédent reporté de :	12994.14
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	
- un déficit d'investissement de :	2 449.08
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	00

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT</b>	<b>10 545.06 €</b>
<b>AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)</b>	<b>0 €</b>
<b>RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)</b>	<b>10 545.06 €</b>
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :</b>	<b>2 449.08 €</b>

---

- Budget principal : commune

#### Compte de gestion :

Le compte de gestion dressé par Mr le comptable supérieur est strictement concordant avec le compte administratif dressé par l'ordonnateur. Il est approuvé à l'unanimité.

#### Compte administratif :



L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Muriel MARLAT vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

**SECTION INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévu :	259 295.88
	Réalisé :	135 960.56
	Reste à réaliser :	18200.00
Recettes	Prévu :	259 295.88
	Réalisé :	99 423.6
	Reste à réaliser :	00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévu :	614 644.05
	Réalisé :	399 941.12
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	614 644.05
	Réalisé :	616 139.24
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-36 536.96
Fonctionnement :		216 198.12
Résultat global :		179 661.16

Sous la présidence de Madame Marlat, le compte administratif 2021 du budget principal est adopté à l'unanimité des présents. Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

**Affectation des résultats**

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	100 403.07 €
- un excédent reporté de :	115 795.05 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	216 198.12 €
- un déficit d'investissement de :	36 536.96 €
- un déficit des restes à réaliser de :	18200.00 €
Soit un besoin de financement de :	54 736.96 €

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT</b>	<b>216 198.12 €</b>
<b>AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)</b>	<b>54 736.96 €</b>
<b>RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)</b>	<b>161 461.16 €</b>
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT</b>	<b>36 536.96 €</b>





## **2/ PERSONNEL COMMUNAL** : création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ere classe

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent de la collectivité est adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe. Dans le cadre de son évolution de carrière, un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe doit être créé.

Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2022.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## **3/ INFORMATIONS DIVERSES**

- Vestiaires du foot : le dossier déposé auprès de la ligue de foot a été retourné avec des demandes de travaux supplémentaires pour répondre aux exigences régionales. Il n'y sera pas donné suite.  
Le dossier sera présenté au District.
- Travaux de voiries 2022 : la demande de travaux auprès de la CCLO est à son arbitrage : une partie seulement devrait être retenue.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45**



